# MAÎTRISER LA MÉTHODE DE « L'ARBRE DES CAUSES » POUR ANALYSER LES INCIDENTS ET ACCIDENTS DU TRAVAIL



## **Objectifs**

- Comprendre ce qui s'est passé lors de l'accident ou de l'incident au travail
- Découvrir et pratiquer l'arbre des causes pour trouver la cause racine d'un accident, d'un problème, d'un incident
- Connaître les outils et méthodes de prévention
- Engager des actions correctives efficaces et pérennes

#### **Public**

Élus du CSE

## **Pré-requis**

Accessible à tous

# Moyens pédagogiques

QCM et mise en situation

#### Modalités d'évaluation

Quizz, évaluation et questionnaire de satisfaction

#### Durée

2 jour soit 14h

#### Intervenant

Consultante - formatrice en prévention des risques professionnels, sécurité, ergonomie, enregistrée I.P.R.P

#### **Financement**

Financement du CSE

#### Modalités techniques

Possibilité de suivre cette formation en visio via Microsoft Teams. Invitation envoyée au préalable à chaque participant. Support de formation envoyée à l'issue de la formation

#### Accessibilité

En cas de situation de handicap, nous contacter en amont afin de mettre en place les adaptations et autres modalités

# **Programme:**

## **Pratique**

- La prévention : quels enjeux pour l'entreprise et les salariés
  Les obligations et responsabilités en matière de prévention des risques
- Les principes généraux de prévention et les niveaux de prévention
- Les outils de l'employeur pour répondre à ses obligations : évaluation des risques, document unique, fiche de prévention des expositions.
- Les définitions : un accident du travail, un presque-accident, un incident Les accidents du travail : statistiques et indicateurs
- Les mécanismes de survenue des accidents du travail : la modélisation
- La démarche d'analyse des accidents du travail
- Les obligations règlementaires en matière d'analyse des accidents
- L'analyse d'accident : quels objectifs et enjeux : la pyramide de Bird
- Les étapes de l'analyse d'un accident L'utilisation de la méthode de l'arbre des causes
- La proposition et la mise en place en place des actions de prévention pertinentes et priorisées

